

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/11/2025 - 38298 - 2023 B 03699 - 952 059 228 - A.P.M.

« APM »

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 62 rue de Montreuil
94300 VINCENNES

952 059 228 RCS CRETEIL



BILAN COMPTE D'EXPLOITATION ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2024

La Présidente,
Morgane MARC

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the name Morgane MARC.

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025



N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.P.M. - SIREN : 952059228											
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 21								Néant ☐			
								Exercice N clos le 31/12/2024			
				Brut		Amortissements, provisions		Net			
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA		0			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB		0		AC		0	
		Frais de développement		CX		0		CQ		0	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		0		AG		0	
		Fonds commercial (1)		AH		270 000		AI		270 000	
		autres immos incorporelles		AJ		0		AK		0	
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL		0		AM		0	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		0		AO		0	
		Constructions		AP		26 968		AQ		3 550	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR		6 956		AS		2 603	
		Autres immos corporelles		AT		133 192		AU		19 823	
		Immos en cours		AV		0		AW		0	
		Avances et acomptes		AX		0		AY		0	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS		0		CT		0	
		Autres participations		CU		0		CV		0	
		Créances rattachées à participations		BB		0		BC		0	
		Autres titres immobilisés		BD		0		BE		0	
		Prêts		BF		0		BG		0	
		Autres immobilisations financières		BH		13 041		BI		13 041	
	Total (II)				BJ		450 157		BK		25 976
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		10 618		BM		0	
		En cours de production de biens		BN		0		BO		0	
		En cours de production de services		BP		0		BQ		0	
		Produits intermédiaires et finis		BR		0		BS		0	
		Marchandises		BT		0		BU		0	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes		BV		0		BW		0	
		Clients et comptes rattachés (3)		BX		5 156		BY		5 156	
		Autres créances (3)		BZ		14 295		CA		14 295	
		Capital souscrit appelé, non versé		CB		0		CC		0	
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)		CD		0		CE		0	
Disponibilités		CF		36 985		CG		36 985			
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		CH		0		CI		0		
	Total (III)		CJ		67 054		CK		67 054		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW		0				0		
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM		0				0		
	Ecart de conversion actif (VI)		CN		0				0		
	Total général (I à VI)				CO		517 212		1A		25 976
										491 236	
(1) Droit au bail		0		(2) à moins d'un an		CP		13 041		(3) à + d'1 an	
Clause de réserve de propriété - immob.		0		stocks		0		créances		0	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A.P.M. - SIREN : 952059228		Néant ☐		
						Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :				1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK 0)	DC	0	
	Réserve légale (3)					DD	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1 0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ 0)	DG	0	
	Report à nouveau					DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	- 98 005	
	Subventions d'investissement					DJ	0	
	Provisions réglementées					DK	0	
	TOTAL (I)					DL	- 97 005	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	0	
	Avances conditionnées					DN	0	
	TOTAL (II)					DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	0	
	Provisions pour charges					DQ	0	
	TOTAL (III)					DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS	0	
	Autres emprunts obligataires					DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	338 951	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI 0)	DV	209 146	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	24 074	
	Dettes fiscales et sociales					DY	16 070	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	0	
	Autres dettes					EA	0	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	0	
TOTAL (IV)					EC	588 240		
Ecart de conversion passif					ED	0		
TOTAL (V)					EE	491 236		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital				1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C	0
			- Écart de réévaluation libre				1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)				1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	304 130	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.P.M. - SIREN : 952059228							Néant ☐		
							Exercice N		
							France	Exportations et livraisons intracommunautaires	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	722 249	FB	0	FC	722 249	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services		FG	0	FH	0	FI	0	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	722 249	FK	0	FL	722 249	
	Production stockée						FM	0	
	Production immobilisée						FN	0	
	Subventions d'exploitation						FO	0	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0	
	Autres produits (1) (11)						FQ	16	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							FR	722 265
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	0	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	339 618	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	-10 618	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	223 623	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	7 797	
	Salaires et traitements						FY	183 191	
	Charges sociales (10)						FZ	27 093	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	25 976	
			- dotations aux provisions				GB	0	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0
	Autres charges (12)						GE	62	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							GF	796 742
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-74 477	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						(III) GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré						(IV) GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0	
	Différences positives de change						GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	23 590	
	Différences négatives de change						GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)							GU	23 590
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-23 590	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)							GW	-98 067	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.P.M. - SIREN : 952059228				Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	62		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	62		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	62		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	0		
Impôts sur les bénéfices			(X)	HK	0		
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	722 327		
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	820 331		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	-98 005		
RENOIS :							
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	0		
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	0		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	0		
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	0		
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	0		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	0		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	0		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	0		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	0		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	0		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	0		
(9) Dont transferts de charges				A1	0		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	0	A2	0	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	0		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	0		
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles							
		facultatives	A6	0	obligatoires	A9	0
dont cotisations facultatives Madelin		A7	0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	0
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS			
(7) Détail produits et charges exceptionnels			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			0		62		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures		Produits antérieurs		

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A . P . M .</u>										Néant ☐					
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations								
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	270 000			
CORPORELLES	Terrains						KG	0	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0		
		Sur sol d'autrui			dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants	M2	0	KP	0	KQ	0	KR	26 968		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3	0	KS	0	KT	0	KU	6 956	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	0	KW	0	KX	131 078		
		Matériel de transport						KY	0	KZ	0	LA	0		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	0	LC	0	LD	2 114		
		Emballages récupérables et divers						LE	0	LF	0	LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes						LK	0	LL	0	LM	0			
						TOTAL III	LN	0	LO	0	LP	167 116			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	0	8M	0	8T	0		
Autres participations						8U	0	8V	0	8W	0				
Autres titres immobilisés						1P	0	1R	0	1S	0				
Prêts et autres immobilisations financières						1T	0	1U	0	1V	13 041				
					TOTAL IV	LQ	0	LR	0	LS	13 041				
Total général (I + II + III + IV)						ØG	0	ØH	0	ØJ	450 157				
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence						
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	270 000	1X	0	
CORPORELLES	Terrains						IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre				IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0		
		Sur sol d'autrui				IR	0	MD	0	ME	0	MF	0		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS	0	MG	0	MH	26 968	MI	0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	0	MJ	0	MK	6 956	ML	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU	0	MM	0	MN	131 078	MO	0
		Matériel de transport						IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW	0	MS	0	MT	2 114	MU	0
		Emballages récupérables et divers						IX	0	MV	0	MW	0	MX	0
	Immobilisations corporelles en cours						MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes						NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
						TOTAL III	IY	0	NG	0	NH	167 116	NI	0	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0
Autres participations						IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0		
Autres titres immobilisés						I1	0	2B	0	2C	0	2D	0		
Prêts et autres immobilisations financières						I2	0	2E	0	2F	13 041	2G	0		
					TOTAL IV	I3	0	NJ	0	NK	13 041	2H	0		
Total général (I + II + III + IV)						I4	0	ØK	0	ØL	450 157	ØM	0		

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**DGFiP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : <u>A. P. M.</u>						Néant ☒	
Exercice N clos le <u>31/12/2024</u>							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A. P. M.</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	0	EL	0	EM	0	EN	0		
Fonds commercial						RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0		
Autres immobilisations incorporelles						PE	0	PF	0	PG	0	PH	0		
TOTAL I						RK	0	RM	0	RN	0	RO	0		
Terrains						PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0		
Constructions	Sur sol propre					PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0		
	Sur sol d'autrui					PR	0	PS	0	PT	0	PU	0		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	0	PW	3 550	PX	0	PY	3 550		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	0	QA	2 603	QB	0	QC	2 603		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	0	QE	19 463	QF	0	QG	19 463		
	Matériel de transport					QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	0	QM	360	QN	0	QO	360		
	Emballages récupérables et divers					QP	0	QR	0	QS	0	QT	0		
TOTAL II						QU	0	QV	25 976	QW	0	QX	25 976		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	0	ØP	25 976	ØQ	0	ØR	25 976		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler						0		0		Z9		0 Z8			
Primes de remboursement des obligations						0		0		SP		0 SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A. P. M.</u>								Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF					
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A . P . M .</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	0	UM	0	UN	0	
	Prêts (1) (2)				UP	0	UR	0	US	0	
	Autres immobilisations financières				UT	13 041	UV	13 041	UW	0	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	0	0		0		
	Autres créances clients				UX	5 156	5 156		0		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie		(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	)	Z1	0	0	
	Personnel et comptes rattachés				UY	0	0		0		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	0	0		0		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	0	0		0		
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	8 455	8 455		0		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0	0		0		
		Divers			VP	0	0		0		
	Groupe et associés (2)				VC	0	0		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	5 841	5 841		0		
	Charges constatées d'avance				VS	0	0		0		
TOTALUX					VT	32 492	VU	32 492	VV	0	
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					0
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
					1	2	3	4			
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0	0	0	0				
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0	0	0	0				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0	0	0	0				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	338 952	54 841	244 742	39 369				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0	0	0	0				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	24 074	24 074	0	0				
Personnel et comptes rattachés			8C	11 428	11 428	0	0				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	4 602	4 602	0	0				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	0	0	0	0				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	39	39	0	0				
	Obligations cautionnées		VX	0	0	0	0				
	Autres impôts, taxes et assimilées		VQ	0	0	0	0				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	0	0	0	0				
Groupe et associés (2)			VI	209 146	209 146	0	0				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	0	0	0	0				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			Z2	0	0	0	0				
Produits constatés d'avance			8L	0	0	0	0				
TOTALUX					VY	588 240	VZ	304 130	244 742	39 369	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	400 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	209 146	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	61 049						

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.P.M.				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET	Néant ☐				
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2024			
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX		XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY			
	Impôt sur les sociétés									IT			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7		K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8			
				- imposées au taux de 0%						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme						WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions						WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises				SW		WQ		
		Quote part de 12% des plus-values à taux zéro						M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR			
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	98 005
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV			
				- imposées au taux de 0 %						WH			
				- imposées au taux de 19 %						WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts			(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A		)	XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY			
	Majoration d'amortissement									XD			
	Abattement sur le bénéfice et amortissement	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5		XF		
			S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA					
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC				
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH		)	XG		
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC					
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD					
			Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH	98 005		
III - RÉSULTAT FISCAL													
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.								Bénéfice (I - II)		XI			
								Déficit (II-I)			XJ	98 005	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN		XO	98 005		

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

« APM »

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 62 rue de Montreuil
94300 VINCENNES

952 059 228 RCS CRETEIL
-----**

**RAPPORT DE LA PRESIDENTE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2025
-----**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2024, d'une durée exceptionnelle de 20 mois pour ce premier exercice, l'activité de la Société a été la suivante :

Un chiffre d'affaires satisfaisant mais qui n'a pas été d'un montant tel qu'il pouvait faire face aux charges de fonctionnement.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Il convient de veiller à un essor de l'activité ou de procéder à la recherche de financements.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 722.249 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à un montant net de 329.000 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 223.623 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 7.797 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 183.191 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 27.093 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 4 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 25.976 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 62 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 796.742 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 74.477 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de (-23.590 euros), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à (-98.067 euros).

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par une perte de l'exercice de 98.005 euros.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 491.236 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 98.005 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	98.005 euros
-----------------------	--------------

Au compte « REPORT A NOUVEAU » au prorata de leurs droits dans le capital	98.005 euros
--	--------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient d'un montant de (-97.005 euros).

Dans cette situation, la société a perdu plus de la moitié de son capital social, en tant que Présidente, je me dois d'organiser une consultation des associés portant sur l'opportunité de **dissoudre ou non la société**.

Cette consultation donne lieu à un **vote** devant intervenir dans un **délai de 4 mois** à compter de l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte.

Les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire, doivent voter **pour ou contre la dissolution** de la société. Dès lors, c'est le rejet de la dissolution qui donne lieu à la poursuite de l'activité sociale en prenant toute décision la plus adaptée pour cette poursuite, et notamment, une augmentation de capital.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

**Fait à VINCENNES,
Le 20 MAI 2025.**

**La Présidente,
Morgane MARC**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke at the end, identifying Morgane MARC.

« APM »

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 62 rue de Montreuil
94300 VINCENNES**

952 059 228 RCS CRETEIL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 98.005 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 98.0005 euros

Au compte « REPORT A NOUVEAU » (-98.005 euros)

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice permettent de constater que, les capitaux propres étant en conséquence, inférieurs à la moitié du capital social, et qu'il convient de réunir sans tarder une Assemblée visant de statuer sur la poursuite de l'activité sociale notamment par une reconstitution des capitaux propres.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
La Présidente,
Morgane MARC**

